

### Harmonisation des demandes RH

Atelier n° 2

21/01/2020

RESTITUTION A LA SUITE DE L'ATELIER



Centre Interministériel de Services Informatiques relatifs aux Ressources Humaines



14h15 **Contexte et objectifs** 10' 20' Résultats du questionnaire 30' Attentes des participants suite au questionnaire 40' Etude de l'intégration des demandes dans un self agent 15' **Pause** 40' Elargissement des travaux à d'autres demandes RH 5' **Prochaines échéances** 5' Conclusion





14h15 **Contexte et objectifs** 10' 20' Résultats du questionnaire 30' Attentes des participants suite au questionnaire 40' Etude de l'intégration des demandes dans un self agent 15' **Pause** 40' Elargissement des travaux à d'autres demandes RH 5' **Prochaines échéances** 5' Conclusion



### Contexte et objectifs



#### **CONTEXTE**

- Ce groupe travail (GT) relatif à l'harmonisation des demandes RH s'inscrit dans un contexte d'évolution des différents portails agents des ministères.
- Dans ce cadre, les ministères ont souhaité, lors du COPIL Réseau du 19 janvier 2018, mener une réflexion interministérielle autour de l'harmonisation des demandes RH, tant du point de vue des références juridiques que des données.

### RAPPEL DES PRECEDENTS TRAVAUX



### OBJECTIFS DE L'ATELIER

Cet atelier a pour objectifs de :

- Présenter les résultats du questionnaire adressé le 18 octobre 2019
- Répondre aux attentes et besoins des administrations identifiées dans le questionnaire
- Étudier la pertinence d'une implémentation dans un self
- Définir une méthode de travail d'harmonisation d'autres demandes





14h15 **Contexte et objectifs** 10' 20' Résultats du questionnaire 30' Attentes des participants suite au questionnaire 40' Etude de l'intégration des demandes dans un self agent 15' **Pause** 40' Elargissement des travaux à d'autres demandes RH 5' **Prochaines échéances** 5' Conclusion



17h00





Suite au GT sur l'harmonisation des demandes RH des agents, le CISIRH a soumis un questionnaire aux ministères pour apprécier la pertinence des demandes harmonisées transmises.

Le questionnaire a été adressé aux participants du GT, ainsi qu'aux référents ministériels du réseau IMRH, soit environ 50 personnes.

Nombre de réponses

19 participants ont répondu au questionnaire

Diversité des profils

Des participants aux profils « métier RH »
 & « mission SIRH » ont répondu



Cible atteinte

Seule l'administration centrale a répondu

La DGAFP demande si le questionnaire était anonyme. L'anonymat avait été retenu afin de garantir la confidentialité et la sincérité des réponses des participants.



Utilisation des résultats des travaux



#### L'harmonisation des demandes RH suscite l'intérêt de la plupart des participants



### Quels sont les travaux menés actuellement dans votre administration ?

- Travaux autour du Référentiel Général d'Interopérabilité
- Etude en cours sur l'utilisation des 10 demandes
   harmonisées pour le portail agent et une application
   mobile
- Mise en adéquation des résultats des travaux avec les formulaires du ministère

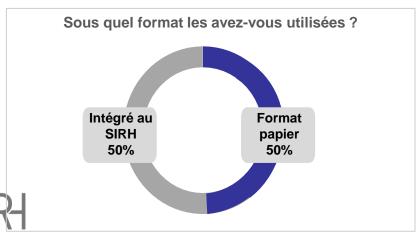


Utilisation des résultats des travaux



### Les demandes harmonisées répondent au besoin exprimé par les participants et commencent à être utilisées







Les temps partiels

Don de jour de congé

Les disponibilités

Le détachement

Cumul d'activités

Congés liés à la famille

Congé de formation

professionnelle

Congé bonifié

50% les ont

utilisées

Prolongation de l'activité au-delà de la limite d'âge Compte épargne temps

> 25% les ont utilisées

#### Pourquoi avez-vous choisi ce format?

- Utilisation prévue via l'application mobile et sous format papier pour harmoniser toutes les demandes RH
- Dans le cadre de la feuille de route SIRH 2022

Utilisation des résultats des travaux



### Une implémentation des travaux qui ne rencontre pas de difficulté. Néanmoins, ces travaux ne sont pas encore partagés ni jugés prioritaires





#### Quels ont été les facteurs de succès de l'intégration?

- Les données des formulaires proposées sont fiables et actualisées
- L'étude est en cours pour une utilisation prévue à compter de T2 2020



Niveau de satisfaction & attentes d'amélioration



#### Les participants sont globalement satisfaits des travaux et des attentes ciblées

Concernant les travaux d'harmonisation des dix demandes RH proposés dans la restitution du groupe de travail, globalement vous diriez que vous êtes ?



#### Quelles sont vos pistes d'améliorations?

- Extension du nombre de demandes prises en charge par le GT.
- Davantage de partage
- Extension à une vision globale
- Échanges à approfondir en interministériel ce qui justifie des formulaires différents

### Quelles sont vos principales attentes au sujet de l'harmonisation interministérielle des demandes RH ?

- Elargir à d'autres formulaires
- Fiabiliser et mutualiser nos processus RH
- Poursuivre la mutualisation des pratiques
- Partager un dictionnaire des données au niveau interministériel, s'appuyant elles-mêmes sur des référentiels partagés.

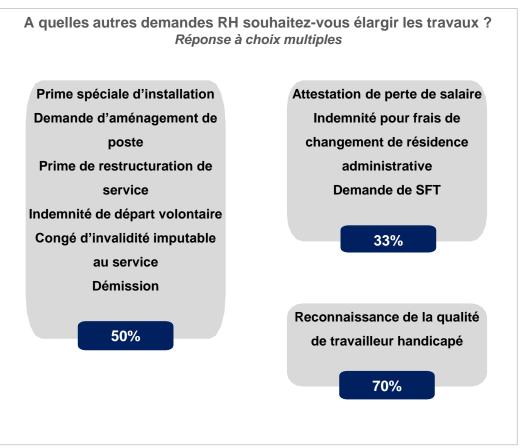


Niveau de satisfaction & attentes d'amélioration



#### Le souhait d'un élargissement à d'autres demandes









14h15 **Contexte et objectifs** 10' 20' Résultats du questionnaire 30' Attentes des participants suite au questionnaire 40' Etude de l'intégration des demandes dans un self agent 15' **Pause** 40' Elargissement des travaux à d'autres demandes RH 5' **Prochaines échéances** 5' Conclusion





### Attentes et pistes d'amélioration

Extension à une vision globale

Davantage de partage

Échanger pour approfondir en interministériel ce qui peut justifier des modèles différents

Fiabiliser et mutualiser les processus RH

Partager un dictionnaire interministériel des données, s'appuyant sur des référentiels partagés

Poursuivre la mutualisation des pratiques

1

POUVEZ-VOUS EXPLICITER CES ATTENTES ET PISTES D'AMÉLIORATION ?



AVEZ-VOUS D'AUTRES ATTENTES OU PISTES D'AMELIORATION ?







### POUVEZ-VOUS EXPLICITER CES ATTENTES ET PISTES D'AMÉLIORATION ?

Les ministères souhaitent élargir les travaux aux processus RH, ainsi qu'aux impacts dans les autres systèmes d'information. Le MAA précise que cet élargissement doit également traiter des interconnexions entre les procédures de demandes RH. L'exemple du temps partiel est cité : si aujourd'hui on se focalise encore sur la quotité de travail de l'agent, les impacts du temps partiel sur la pension sont parfois négligés.

Le MC indique que les données redondantes présentes dans les formulaires de demandes RH doivent être ciblées pour constituer un socle commun à toutes les demandes RH.

Le MEN ajoute que ces données présentes dans les SIRH pourraient alimenter les portails « agent ». Il précise que cette démarche s'inscrirait dans l'objectif du « dites le-nous une fois ».

Le MC confirme ce point et cite l'exemple de la BDA (Bibliothèque des actes administratifs). Dans le cadre de ces travaux, l'accompagnement au changement proposé par le CISIRH a permis de faire converger les pratiques des ministères.



### AVEZ-VOUS D'AUTRES ATTENTES OU PISTES D'AMELIORATION ?

Les ministères indiquent que seules les données des demandes RH ont été harmonisées. Ils souhaitent maintenant des formulaires modélisés car les ministères n'ont pas les ETP nécessaires pour leur modélisation.

Le MAA souligne la grande diversité des formulaires (interne et interministériel). Il souhaite maintenant cibler une liste de formulaires prioritaires.



L'utilisation des demandes harmonisées



Les résultats de l'enquête démontrent que les ministères souhaitent élargir les travaux à un spectre plus large et faire correspondre les données des demandes harmonisées avec le noyau RH FPE en vue d'une intégration dans un self agent.

# C'est pourquoi le CISIRH propose aux ministères une analyse permettant de distinguer les demandes RH ayant vocation à







La gestion des demandes dans les ministères



# COMMENT GEREZ-VOUS LES DEMANDES RH DANS VOTRE ADMINISTRATION ?

Quels outils? / Quels supports?





La gestion des demandes dans les ministères



Le MEN expérimente actuellement quelques demandes RH harmonisées au sein d'une académie sur une population limitée.

Le MINARM a mené un travail d'harmonisation des processus et des données des demandes RH pour standardiser les demandes RH au sein du ministère. Il précise qu'une application appelé « Libellus » a été expérimentée au sein d'une structure interne afin de dématérialiser les procédures. L'expérimentation portait sur trois demandes RH. A l'issue de l'expérimentation concluante, le ministère a décidé de poursuivre le développement de l'outil. Il permettra de déposer les demandes des agents et les pièces jointes dans un premier temps. Puis, un système de workflow entre l'agent, le gestionnaire et le valideur sera mis en place.

La DGAFP demande si l'outil est de « source-web ». Le MINARM répond qu'une étude est menée pour que la source soit « web ». Il indique que les formulaires sont régulièrement mis à jour. La prochaine actualisation est prévue pour prendre en compte les impacts de la loi de transformation de la fonction publique.

Le MEN demande si l'acte portant décision est notifié par voie dématérialisée à l'agent. Le MINARM répond que la notification est adressée par voie dématérialisée. Néanmoins, la ressaisie dans le SIRH est nécessaire car il n'y a pour le moment aucune interopérabilité.

Le MTES indique que les formulaires et leur gestion sont très hétérogènes au sein du ministère. Les données des formulaires et leur niveau de dématérialisation sont différents selon l'échelon territorial. Le MTES mène actuellement une réflexion pour outiller les demandes des agents.



La gestion des demandes dans les ministères



Le MC dispose d'un self RenoiRH permettant de modifier les informations personnelles, demander une formation et gérer le CET. Le MC est dans l'attente du développement de la brique GaudDI afin de gérer le changement de RIB, ainsi que la demande de temps partiel dans un premier temps.

Les MEF (Sirhius), les MSO (RenoiRH) disposent d'un self au périmètre limité. Les demandes RH gérées dans Sirhius nécessitant une pièce jointe doivent faire l'objet d'un envoi par courriel au gestionnaire. Le développement de GaudDI devrait générer des gains d'efficience. Les MEF précisent que le déploiement des fonctionnalités dans Sirhius n'est pas au même niveau selon les directions.

Le MJ a développé un self permettant de gérer les congés, le CET, les demandes de mobilité et de formation. Une expérimentation est menée pour permettre le changement de certaines données personnelles, ainsi que le RIB. L'expérimentation sera généralisée au mois de juin 2020. En parallèle, le MJ conçoit les demandes concernant le congé parental et la disponibilité pour un déploiement prévu entre les mois de juin et septembre 2020. Le MJ précise que chaque service RH dispose de son formulaire de demande RH. La mise en place du portail devrait mettre un terme à la diversité des formulaires.





14h15 **Contexte et objectifs** 10' 20' Résultats du questionnaire 30' Attentes des participants suite au questionnaire 40' Etude de l'intégration des demandes dans un self agent 15' **Pause** 40' Elargissement des travaux à d'autres demandes RH 5' **Prochaines échéances** 5' Conclusion



La méthodologie















#### **FAIBLE**

**MOYEN** 

#### **ELEVE**

#### Volumétrie

Les demandes RH générant un fort volume justifient une implémentation dans un self car elles allègent la charge de travail du gestionnaire et permettent une meilleure gestion des demandes. Les demandes RH peu fréquentes peuvent, quant à elles, être traitées en dehors du SIRH. Les chiffres sont issus du SIRH RenoiRH et exprimés en occurrence

Inférieur à 20 000

Entre 20 000 et 50 000 Supérieur à 50 000

#### Le niveau de complexité pour l'agent

Les formulaires de demandes doivent pouvoir être complétés par l'agent sans l'appui d'un gestionnaire

L'agent complète seul la demande sans l'appui du gestionnaire

Le gestionnaire doit accompagner l'agent pour compléter la demande

•

## Le niveau de correspondance des données de la demande RH avec le NOYAU RH FPE

Les demandes qui intègrent un nombre important de données issues du NOYAU RH FPE facilitent l'implémentation de ces demandes dans le SIRH et améliorent l'interopérabilité des SIRH via l'annexe RH du RGI.

Aucune correspondance Noyau Jusqu'à 60% de correspondance Noyau Plus de 60% de correspondance Noyau

Le MC et le MJ jugent pertinent de mentionner dans les formulaires les pièces justificatives nécessaires à l'instruction des demandes.

Le CISIRH précise qu'un contrôle des correspondances entre les données des formulaires et les données « Noyau RH FPE » sera réalisé. En effet, l'intérêt d'une intégration des demandes dans un self agent est d'autant plus élevé lorsque les données des formulaires sont articulées avec le « NOYAU RH FPE ».

Le MAA estime nécessaire de trouver un équilibre entre deux impératifs : faciliter la vie du gestionnaire et celle de l'agent.





#### LES DISPONIBILITES

Disponibilité de droit

Disponibilité pour création d'entreprise

Disponibilité pour études et recherches

Disponibilité pour convenance personnelle



#### **VOLUMETRIE**







NIVEAU DE COMPLEXITE POUR L'AGENT







**CORRESPONDANCE NOYAU** 









#### **COMMENTAIRES**

- 39 000 occurrences ont été enregistrées dans RenoiRH
- Plus de 29 positions différentes existent pour les disponibilités

#### **COMMENTAIRES DES MINISTERES**

Les trois cas de disponibilité de droit pourraient intégrer un self car ils représentent environ 80 % des demandes de disponibilité. Sur ce point, le MJ précise que les deux formats (self et PDF) seront proposés et comporteront une liste déroulante pour les motifs invoqués à l'appui de la demande. Ce projet sera réalisé dans le cadre d'une expérimentation afin d'ajuster, si besoin, la présentation des demandes RH.

Les MSO soulignent l'importance de sécuriser les demandes RH dans l'ensemble du processus. Sur ce point, le CISIRH cite les actes issus de la BDA au sein desquels la demande de l'agent est visée, contribuant ainsi à fiabiliser le processus lié.





# LES CONGES LIES A LA FAMILLE

Congés liés à l'arrivée d'un enfant
Congé de naissance ou d'adoption
Congé maternité
Congé de paternité ou d'accueil enfant
Congé d'accompagnement
Congé d'accompagnement
d'une personne en fin de vie
Congé de présence parentale
Congé de solidarité familiale
Congé parental



#### **VOLUMETRIE**









NIVEAU DE COMPLEXITE POUR L'AGENT







**CORRESPONDANCE NOYAU** 







#### **COMMENTAIRES**

- 56 000 occurrences ont été enregistrées dans RenoiRH
- Certaines demandes telles que le congé lié à l'arrivée d'un enfant ou le congé d'accompagnement n'ont pas de correspondance Noyau RH FPE

COMMENTAIRES DES MINISTERES
Aucun





PROLONGATION DE L'ACTIVITÉ AU-DELÀ DE LA LIMITE D'ÂGE

Le recul de la limite d'âge

La prolongation de l'activité audelà de la limite d'Age

Le maintien en fonction



#### **VOLUMETRIE**





NIVEAU DE COMPLEXITE POUR L'AGENT







**CORRESPONDANCE NOYAU** 







#### **COMMENTAIRES**

· 2 300 occurrences ont été enregistrées dans RenoiRH

#### **COMMENTAIRES DES MINISTERES**

A modéliser. Il est précisé que le processus lié à cette demande RH ne rencontre pas de difficultés.





#### **TEMPS PARTIELS**

#### Les temps partiels de droit

Naissance ou adoption
Soins à un proche atteint d'un
handicap nécessitant la présence
d'une tierce personne ou victime
d'un accident ou d'une maladie
grave
Handicap selon le code du travail

Les temps partiels sous réserve de nécessités de service

Raisons personnelles Reprendre ou créer une entreprise



#### **VOLUMETRIE**









NIVEAU DE COMPLEXITE POUR L'AGENT





**CORRESPONDANCE NOYAU** 









#### **COMMENTAIRES**

 773 000 occurrences ont été enregistrées dans RenoiRH dont une grande partie sont des temps partiels de droit.

#### **COMMENTAIRES DES MINISTERES**

A intégrer dans un self. Selon le CISIRH, le formulaire de temps partiel peut être complété par l'agent sans l'appui d'un gestionnaire puisque seulement 6 ou 7 situations différentes existent dans le « NOYAU RH FPE ». De ce fait, l'intégration dans un self serait facilitée. Les ministères confirment que ces demandes intégreront, pour la plupart des motifs, un selfagent.





# TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE



#### **VOLUMETRIE**







NIVEAU DE COMPLEXITE POUR L'AGENT





**CORRESPONDANCE NOYAU** 









#### **COMMENTAIRES**

21 000 occurrences ont été enregistrées dans RenoiRH.

#### **COMMENTAIRES DES MINISTERES**

A modéliser. L'intégration dans un self se limiterait à la première partie de la demande. Le reste relevant d'une procédure jugée trop lourde et complexe pour envisager une intégration dans un self.





DON DE JOUR DE CONGÉ



#### **VOLUMETRIE**





NIVEAU DE COMPLEXITE POUR L'AGENT





**CORRESPONDANCE NOYAU** 







#### **COMMENTAIRES**

- Seules les données liées a l'autorisation d'absence sont présentes dans les SIRH (RenoiRH)
- 21 occurrences ont été enregistrées dans RenoiRH

#### **COMMENTAIRES DES MINISTERES**

A modéliser. Le CISIRH souligne qu'une réflexion avait été menée sur la mise en place d'une blockchain mais aucune suite n'a pour le moment été donnée à ce projet.





#### COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Ouvrir

Alimenter

Utiliser

Ventiler



#### **VOLUMETRIE**





NIVEAU DE COMPLEXITE POUR L'AGENT







**CORRESPONDANCE NOYAU** 





#### **COMMENTAIRES**

6 900 occurrences ont été enregistrées dans RenoiRH pour les demandes d'utilisation du CET

#### **COMMENTAIRES DES MINISTERES**

Aucun





CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE



#### **VOLUMETRIE**







NIVEAU DE COMPLEXITE POUR L'AGENT







**CORRESPONDANCE NOYAU** 







#### **COMMENTAIRES**

27 300 occurrences ont été enregistrées dans RenoiRH

#### **COMMENTAIRES DES MINISTERES**

Le CISIRH estime que le fractionnement possible de ce congé fait obstacle à son intégration dans un self. Seuls les congés continus pourraient être intégrés dans un self.





**CUMUL D'ACTIVITÉS** 



#### **VOLUMETRIE**





NIVEAU DE COMPLEXITE POUR L'AGENT







**CORRESPONDANCE NOYAU** 





#### **COMMENTAIRES**

Il n'existe aucune correspondance noyau. RenoiRH ne fournit aucune information.

#### **COMMENTAIRES DES MINISTERES**

A modéliser. Le MC précise que la réglementation relative au cumul d'activités est en constante évolution.





### **CONGÉ BONIFIÉ**



#### **VOLUMETRIE**





NIVEAU DE COMPLEXITE POUR L'AGENT







**CORRESPONDANCE NOYAU** 





#### **COMMENTAIRES**

- · 809 occurrences ont été enregistrées dans RenoiRH
- Les correspondances noyau sont très limitées
- · La réglementation en la matière devrait évoluer prochainement

#### **COMMENTAIRES DES MINISTERES**

La modélisation est souhaitée pour deux raisons :

- Le processus de validation des demandes est complexe
- Les règles applicables vont prochainement évoluer





Certaines des demandes n'ont, dans l'immédiat, pas vocation à rejoindre un self agent. Le CISIRH propose aux ministères différents scénarios de travail pour leur modélisation au format pdf.

# LES DEMANDES RH Self vs Pdf

Disponibilité

Don de jour de congé

Prolongation de l'activité au-delà de la limite d'âge

Temps partiel

Temps partiel thérapeutique

Compte épargne temps

Congé bonifié

Congé de formation professionnelle

Congés liés à la famille

Cumul d'activités



#### **QUEL SCENARIO?**

#### **SCÉNARIO 1**

Les ministères prennent en charge les modélisations des demandes RH avec l'appui du CISIRH et les présentent au réseau durant le GT

#### **SCÉNARIO 2**

Le CISIRH organise des ateliers mensuels interministériels d'élaboration de modèles harmonisés



Initialement, seules les demandes RH n'ayant pas vocation à rejoindre un self devaient être formalisées au format PDF. Durant l'atelier, les ministères et le CISIRH ont décidé de modéliser toutes les demandes RH.



14h15 **Contexte et objectifs** 10' 20' Résultats du questionnaire 30' Attentes des participants suite au questionnaire 40' Etude de l'intégration des demandes dans un self agent 15' **Pause** 40' Elargissement des travaux à d'autres demandes RH 5' **Prochaines échéances** 5' Conclusion





14h15 **Contexte et objectifs** 10' 20' Résultats du questionnaire 30' Attentes des participants suite au questionnaire 40' Etude de l'intégration des demandes dans un self agent 15' **Pause** 40' Elargissement des travaux à d'autres demandes RH 5' **Prochaines échéances** 5' Conclusion



### Elargissement des travaux à d'autres demandes RH



Suite aux résultats de l'enquête, les ministères souhaiteraient élargir les travaux à d'autres demandes RH.

#### Demandes retenues par les ministères ?

Congé d'invalidité temporaire imputable au service

Télétravail

Demande de versement du supplément familial de traitement

Indemnité de départ volontaire

Indemnité pour frais de changement de résidence administrative

Prime de restructuration de service et une allocation d'aide à la mobilité du conjoint

Aménagement de poste

Prime spéciale d'installation

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Attestation perte de salaire

Démission

#### Quelle méthode de travail?

### **SCÉNARIO 1**

Les ministères prennent en charge les modélisations des demandes RH avec l'appui du CISIRH et les présentent au réseau durant le GT

### **SCÉNARIO 2**

Le CISIRH organise des ateliers mensuels interministériels d'élaboration de modèles harmonisés



### Elargissement des travaux à d'autres demandes RH



Suite aux échanges durant l'atelier, Les ministères ont retenu la liste de demandes RH ci-dessous. Celle-ci sera priorisée et les modèles harmonisés seront élaborés lors d'ateliers interministériels.

#### Retenues

Demande de versement du supplément familial de traitement

Indemnité pour frais de changement de résidence administrative

Prime de restructuration de service et une allocation d'aide à la mobilité du conjoint

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

#### A confirmer

Télétravail : sous réserve de vérification de l'état d'avancement auprès de la DGAFP et des MEF

Aménagement de poste

Prime spéciale d'installation

Remboursement des frais de transport

#### **Ecartées**

Indemnité de départ volontaire

Attestation perte de salaire

Démission

Congé d'invalidité temporaire imputable au service : le formulaire modélisé est disponible sur <u>le portail de la fonction publique</u>

#### Méthode de travail retenue

### **SCÉNARIO 2**

Le CISIRH organise des ateliers mensuels interministériels d'élaboration de modèles harmonisés





14h15 **Contexte et objectifs** 10' 20' Résultats du questionnaire 30' Attentes des participants suite au questionnaire 40' Etude de l'intégration des demandes dans un self agent 15' **Pause** 40' Elargissement des travaux à d'autres demandes RH 5' **Prochaines échéances** 5' Conclusion



### **Prochaines échéances**





# Focus sur les prochaines étapes du premier trimestre 2020

Envoi au CISIRH des formulaires existants dans les ministères

Analyse et travaux d'élaboration

Présentation et validation des dix demandes retenues lors du GT

REX d'un ministère le cas échéant





14h15 **Contexte et objectifs** 10' 20' Résultats du questionnaire 30' Attentes des participants suite au questionnaire 40' Etude de l'intégration des demandes dans un self agent 15' **Pause** 40' Elargissement des travaux à d'autres demandes RH 5' **Prochaines échéances** 5' Conclusion

17h00



#### Conclusion

Le CISIRH (bureau de la simplification réglementaire et de la modernisation RH) reste à votre disposition pour toute question relative à ce sujet.

reseau-imrh.cisirh@finances.gouv.fr
cesar.melo-delgado@finances.gouv.fr (chef du bureau)
herve.goldblatt-winter@finances.gouv.fr (adjoint au chef du bureau)
nicolas.bridenne@finances.gouv.fr (chargé de mission animation du réseau IMRH)
marie.guillaumin@finances.gouv.fr (chargée de mission animation du réseau IMRH)
slimane.kajjaj@finances.gouv.fr (chargé de mission animation du réseau IMRH)
jean-louis.pastor@finances.gouv.fr (expert réglementaire)

N'hésitez pas à nous communiquer des sujets que vous souhaiteriez aborder au niveau interministériel





### **Annexe**



Centre Interministériel de Services Informatiques relatifs aux Ressources Humaines

### L'annexe RGI et les données du Noyau RH



#### Contexte

- Les ministères ont souhaité une clarification au sujet de l'articulation des données du noyau RH FPE avec le référentiel général d'interopérabilité (RGI). Le RGI est un document décrivant un ensemble de normes et bonnes pratiques communes aux administrations publiques françaises dans le domaine des systèmes d'information.
- Une annexe RH au RGI a été élaborée en 2017 par un GT interministériel. Ce document doit faciliter la compréhension des données et référentiels partagés sur la zone RH (DSN, Noyau RH-FPE, etc.) et ainsi faciliter les spécifications et développements d'interfaces interopérables. Elle sera prochainement diffusée au sein des ministères.

1

# Prioriser les normes

Ce document doit permettre de prioriser les différentes normes utilisées sur la zone RH et d'inciter à l'utilisation des normes pertinentes, **dont principalement le Noyau RH-FPE**. 2

# Normalisation des données socles

L'annexe RGI norme les données socles à échanger en matière de gestion de l'agent de la FPE. Elle a comme ambition de :

- proposer un format clair d'échange pour les données individuelles de l'agent
- déterminer les données principales de l'agent à échanger pour garantir les conditions d'interopérabilité
- · faciliter l'alignement des référentiels existants

